



## **HALTE A LA REPRESSION ANTI-SYNDICALE !**

### **SOLIDARITE AVEC NOS COLLEGUES !**

4 enseignant-e-s du lycée Desfontaines de Melle dans les Deux-Sèvres (79) sont mis-e-s en cause par la Rectrice de l'académie de Poitiers pour leur participation à des rassemblements s'opposant aux E3C, épreuves de contrôle continu de la 'réforme Blanquer' du baccalauréat, et sont convoqué-e-s en **conseil de discipline les 12, 13, 14 et 16 octobre prochains.**

**Leur faute ? AUCUNE !** Sylvie, Cécile, Aladin et Sandrine ont simplement exercé leur droit de grève et leur droit de manifestation devant leur lycée l'hiver dernier et ce, à l'appel de nombreuses organisations syndicales opposées à la casse du baccalauréat. Comme des dizaines de milliers de leurs collègues du secondaire à travers le pays.

La Rectrice de Poitiers dans le sillage du ministre Blanquer entend mettre au pas les enseignant-e-s de Melle qui usent de leurs droits et défendent le service public d'éducation, mais **il ne faut pas perdre de vue que c'est l'action syndicale dans son ensemble qui est visée et menacée.**

**L'intersyndicale 71 de l'éducation SUD/SOLIDAIRES, FSU –SNUIPP 71, SNES 71, CGT Educ'Action, FO Fonction Publique – SNUDI/FO 71, SNLC FO 71- rappelle que les droits de revendiquer, de se réunir et de manifester ne sont pas négociables.**

**C'est pourquoi l'intersyndicale de Saône et Loire opposée à la répression antisyndicale qui touche les collègues du lycée Desfontaines à Melle (79) exige l'abandon des procédures disciplinaires engagées contre les 4 enseignant-e-s incriminé-e-s.**

L'intersyndicale éducation de Saône et Loire appelle les personnels de l'Education à soutenir la manifestation nationale qui aura lieu à Poitiers **le lundi 12 octobre (13H)** et/ou à montrer leur **solidarité par tous les moyens – débrayages, motion en conseil d'administration, rassemblement devant les établissements le 12/10 sur le temps de midi-**. Des préavis de grève ont été déposés à cet effet.

*Chalon/Saône, le 09 octobre 2020*